



Liste des délibérations soumises au conseil municipal du 23 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à dix-huit heures, en application de l'article L.2127-7 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle d'honneur de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raphaël LESUEUR Maire.

Etaient présents : Monsieur Raphaël LESUEUR Maire, Monsieur Philippe PAUMIER, Monsieur Cyril COUTURIER, Madame Dominique HAMEL HIS, Madame Magali Pillet adjoints, Madame Hélène SIMON, Madame Annie POYER, Monsieur Pierre BROUCKAERT, Monsieur Dominique DAUBENFELD, Monsieur Alain MARETTE Monsieur Gilles MAGUET. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Philippe Malandain avait donné procuration à Monsieur Cyril Couturier.

Madame Martine Gordien avait donné procuration à Monsieur Raphaël Lesueur

Madame Béatrice Debeer avait donné procuration à Madame Annie Poyer.

M. Cyril Couturier a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales).

N° 2025/0032 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 mai 2025 – adopté à l'unanimité

N° 2025/0033 – Installation d'une pompe à chaleur à la mairie – demandes de subventions - Approbation à l'unanimité

N° 2025/0034 – Validation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) – accord à l'unanimité

N° 2025/0035 – Urbanisme – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) – avis sur projet PLUi – avis favorable avec observations

N° 2025-036 – Acquisition de 2 columbariums – demande de subvention auprès de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole – accord à l'unanimité

N° 2025/037 – Remplacement correspondant Défense -

N° 2025-038 - Recours Rôtisserie des Falaises /commune Le Tilleul – autorisation d'ester en justice

N° 2025/039 – Conventin de partenariat entre la commune et l'association Violes et Galets – Refusé

N° 2025/040 – Décision modificative n° 1 ajustements de crédits

N° 2025-041 – Banc de la Justice - demande de labellisation au patrimoine rural de la Seine-Maritime – accord à l'unanimité

Raphaël LESUEUR
Le Maire,

